

Public concerné

Prérequis

Cette formation s'adresse aux directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables et toutes personnes en charge de la gestion des ressources humaines.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

Permettre aux personnes en charges de la sécurité d'avoir une connaissance globale de leurs obligations et responsabilités en ce qui concerne la sécurité et santé au travail

Connaître et identifier les risques professionnels et les acteurs liés.

Être en capacité de définir les droits et devoir de chacun sur les questions de santé et sécurité au travail

Savoir gérer un accident du travail ou une maladie professionnelle

Programme

1. La gestion des risques professionnels

- La définition des risques : physiques, mentaux (RPS, harcèlement moral, burn out)
- Les outils d'identification et de prévention des risques : DUER, RI, formation professionnelle, médiation, plan de prévention de la pénibilité
- Les acteurs contribuant à la gestion des risques : Médecine du travail, CSE, inspection du travail

2. Les droit et les devoirs de chacun : employeur/salarié

- L'obligation de sécurité de l'employeur
- Le suivi médical du salarié
- L'obligation de reclassement ou d'aménagement en faveur du salarié
- Le contrôle des arrêts de travail : caisse et employeur
- Le droit de retrait du salarié

3. La gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles

- La définition des AT et MP
 - La nouvelle procédure d'instruction des AT et MP
 - Le taux de cotisation
 - La faute inexcusable de l'employeur
4. La responsabilité civile et pénale de l'employeur et de ses dirigeants
- Le pouvoir de sanction de l'Inspection du travail
 - Les risques encourus par l'employeur / délégation de pouvoir
 - La possible délégation de pouvoir

Durée, effectifs

7 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Avocats associés intervenant en conseil juridique et procédures judiciaires en droit social

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

Formation associant aspects théoriques et pratiques

Exercices et quizz au cours de la formation

Support d'intervention Powerpoint élaboré par les intervenants

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation.

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.



Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)